

# Notre Charte

## Charte

**adoptée lors du 30e anniversaire de la Communauté du Christ libérateur  
le 30 octobre 2004**

1. La Communauté du Christ Libérateur (en abrégé « la Communauté ») se veut communauté de personnes gay et lesbiennes qui, en communion avec le Christ et en adhésion aux Évangiles, souhaitent cheminer ensemble pour partager leur vécu dans un climat d'accueil, de respect, d'écoute et de convivialité, pour parvenir à une conscience positive de soi dans la paix du cœur et la joie du corps.  
La Communauté accueille également ceux et celles qui, tout en vivant d'autres identités, désirent partager son témoignage et son effort de solidarité.
2. La Communauté rappelle que l'homosexualité n'est ni un choix libre, ni une maladie, mais une réalité humaine présente dans toute société. La sexualité est une dimension essentielle de l'être humain qui doit pouvoir se vivre dans le plaisir, le bonheur et le respect. Pour autant que les partenaires soient adultes et consentants, la Communauté ne porte aucun jugement sur les modes de vie ou sur les pratiques sexuelles de ses membres, y compris de ceux et celles qui ont décidé de vivre dans la chasteté ou la continence.
3. La Communauté affirme aussi l'importance qu'elle attache au Christ-Jésus, à son côté fondamentalement humain, ainsi qu'à l'actualité libératrice de son Message. Elle exprime sa gratitude à tous ces hommes et ces femmes qui, au sein des églises institutionnelles ou en dehors d'elles, ont enrichi et enrichissent encore par l'exemple de leur vie le témoignage chrétien. La Communauté reconnaît que l'appartenance - de diverses manières - à l'Église est une réalité fondamentale pour le vécu personnel de certains de ses membres et elle est convaincue que cette adhésion en vérité peut constituer, elle aussi, une contribution essentielle au témoignage qu'elle veut porter.

4. La Communauté se veut attentive au fait que les institutions ecclésiales sont ou ont souvent été source d'oppression et de souffrance pour de nombreuses personnes homosexuelles - en particulier des clercs - qui ont dû occulter, refouler ou nier une réalité intime fondamentale, et cela parfois pendant une vie entière. Elle entend dénoncer sans relâche et de manière adulte et responsable les attitudes discriminatoires ou les discours doloristes de ces institutions.  
Plus fondamentalement, elle souhaite participer aux initiatives qui tendent à ce que les églises soient plus réellement des lieux de rencontre et de partage de la Parole de Jésus.
5. La Communauté désire porter son témoignage en tant qu'association gay et lesbienne dans le monde chrétien. Elle assume son action en toute indépendance, au sein de la communauté des croyants et dans la mouvance des communautés de base. Elle veut souligner qu'il n'y a pas d'obligation de confesser Jésus-Christ ou l'Évangile pour y être accueilli : l'essentiel est de partager de plus en plus une éthique de vie construite sur le respect de la personne humaine dans toutes ses composantes.
6. La Communauté se veut également présente au monde gay et lesbien en participant à divers réseaux associatifs et en encourageant ses membres à faire aussi partie d'autres organisations. Elle veille à participer aux initiatives individuelles ou collectives de lutte contre l'homophobie. Elle entend apporter sa contribution aux débats de société qui permettent des avancées libératrices.
7. La Communauté se veut solidaire des personnes qui, partout dans le monde, sont privées de leur liberté, poursuivies, torturées ou condamnées du fait de leur orientation sexuelle.  
En alliance avec d'autres, elle soutient aussi le combat contre toute forme de discrimination fondée notamment sur l'origine, le sexe, l'âge, l'handicap, l'état de santé ou la religion : elle s'inscrit en solidarité avec les personnes qui souffrent d'exclusion et de marginalisation.
8. La Communauté opte pour un fonctionnement qui permet à chacun une participation à la vie du groupe sans discrimination socio-économique. Les

membres participent librement aux activités proposées, y apportent leurs talents ou leur contribution dans un esprit de service ; ils veillent en particulier à construire un climat de convivialité, de confiance et de respect de la vie privée. Ils prennent avec d'autres des initiatives pour favoriser le développement de la Communauté et une meilleure perception de celle-ci.

9. La présente charte sert de texte de référence à l'association et contribue à son rayonnement : tout membre s'engage à en prendre connaissance, à y adhérer et à vivre selon son esprit.